

#### DEC213059DR04

Décision portant nomination de Monsieur Léon BOUILLET, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR8076 intitulée Biomolécules : conception, isolement, synthèse

# LE PRÉSIDENT - DIRECTEUR GÉNÉRAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de Monsieur Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

**Vu** la décision DEC191237DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2020, de l'unité UMR8076, intitulée Biomolécules : conception, isolement, synthèse, dont le directeur est Monsieur Mouad ALAMI :

**Vu** l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale llede-France Gif-sur-Yvette ;

#### **DÉCIDE:**

## Article 1er

Monsieur Léon BOUILLET, IECN, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR8076 à compter du 16/09/2021.

#### Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 16 septembre 2021

Pour le président - directeur général et par délégation, Le directeur d'unité Mouad ALAMI



#### DEC212256INSHS

Décision portant nomination de Mme Laure de Verdalle aux fonctions de directrice adjointe de l'UMR 8085 Printemps (Professions, Institutions, Temporalités).

## LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC200134INSHS du 15 avril 2020 modifiant la décision DEC191237DGDS du 19 décembre 2019 de création et renouvellement des UMR et portant sur la direction de l'UMR8085 intitulée Laboratoire PRINTEMPS (Professions, Institutions, Temporalités);

Vu la décision DEC202299INSHS en date du 2 juin 2021 portant nomination de Mme Laure de Verdalle aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'UMR 8085 Printemps (Professions, Institutions, Temporalités) ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique.

Vu l'accord des partenaires ;

Vu le compte rendu de l'Assemblée générale en date du 9 octobre 2020

## DECIDE:

## Article 1er

A compter du 1er août 2021, Madame Laure de Verdalle, directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice adjointe de l'UMR 8085 Printemps (Professions, Institutions, Temporalités) jusqu'au terme du mandat de l'unité.

# Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le

21 1111 2021

Le président - directeur général Antoine Pelit